

## ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi libre et Midi libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,07 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,78 € ht le mm/col. Contact : **MidiMédia** Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 - Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : [annonces.legales@midilibre.com](mailto:annonces.legales@midilibre.com)

### AVIS PUBLICS

#### Enquêtes publiques



PREFÊTE DU GARD

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 012 20 R0014, déposée par EDF RENOUVELABLES FRANCE en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,78MWc sur la commune de ARAMON**

Par arrêté n° 30-2021-09-11-00004du 11 août 2021, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique. A cet effet, Monsieur Jean-François CAVANA, ingénieur agronome, retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie sise place Pierre Ramel - 30390 ARAMON, siège de l'enquête, pendant 31 jours, du **mercredi 15 septembre au vendredi 15 octobre 2021**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel. Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précisées ci-dessus :
- en mairie, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)
- en mairie, sur support informatique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Étienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex), sur supports papier et informatiques, sur rendez-vous au 04.66.56.45.50. Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci. Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis tacite au 10 janvier 2021. Le courrier d'information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

- par courrier postal adressé à la mairie de ARAMON, à l'attention du commissaire enquêteur (Mairie - place Pierre Ramel - 30390 ARAMON)
  - par courriel, à l'adresse suivante : [enquete-publique-phv@aramon.fr](mailto:enquete-publique-phv@aramon.fr)
- Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>, et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

- Ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 :
- en les signifiant sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :
  - mercredi 15 septembre de 9h00 à 12h00 en mairie
  - jeudi 30 septembre de 14h00 à 17h00 en mairie
  - vendredi 15 octobre de 14h00 à 17h00 en mairie

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre la préfète du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Cette dernière en adressera copie à la mairie de ARAMON.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de ARAMON et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Étienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard :

<http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>. La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Marylène TOURDOT  
EDF renouvelables - service développement Sud  
966, avenue Raymond Dugrand  
CS 66014  
34060 MONTPELLIER  
tel : 04.99.13.09.52 - port: 06.19.39.54.15  
mail : [marylene.tourdout@edf-re.fr](mailto:marylene.tourdout@edf-re.fr)

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est la préfète du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

La préfète,  
P/la préfète du Gard et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard,

## VIE DES SOCIÉTÉS

### Création

#### AVIS

Par acte SSP du 28/07/2021, il a été constitué une Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : COUVERTURE CHARPENTE RENOVATION. Sigle : C.C.R. Objet social : Charpente, couverture, ossature bois. Siège social : 2 place du Barri, 30360 Saint Etienne de l'Olm. Capital : 2000. Durée : 99 ans. Gérance : M. RIZVIC Nikolas, demeurant 2 place du Barri, 30360 Saint Etienne de l'Olm. Immatriculation au RCS de Nîmes.

#### AVIS

Par ASSP du 20/07/2021, il a été constitué une SARL dénommée STUDIO VENUS. Siège social: 94 avenue du docteur Fleming 30900 Nîmes. Capital: 96. Objet: la production de matrices sonores originales, sur bandes, cassettes, CD, la mise à disposition des enregistrements, leur promotion et leur distribution ainsi que les activités d'édition musicale, c'est-à-dire les activités d'exploitation des droits (copyright) associées aux compositions musicales. Gérance: M. Benjamin JAHANNALU, T.24 avenue de la libération 13120 Gardanne. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de NÎMES.

#### AVIS

Par ASSP en date du 16/07/2021 il a été constituée une EURL dénommée : O'BUBBLE TEA. Siège social: 16 RUE DE LA MADELEINE 30000 NÎMES Capital: 100 € Objet social : RESTAURATION DE TYPE RAPIDE : VENTE DE BUBBLE TEA sans vente d'alcool. Gérance : M CHI-HAI LEI demeurant 89 RUE CHATEAU PAVAN 13005 MARSEILLE 05. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NÎMES.



## AUTRES ANNONCES LEGALES

### Succession

#### SUCCESSION VACANTE

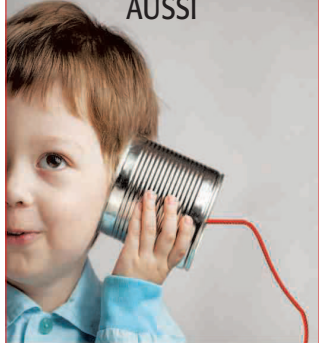
Le Directeur départemental des finances publiques de l'Hérault, 334 Allée Henri II de Montmorency 34354 Montpellier, curateur de la succession de Mme OLLIVIER veuve GERIN MATHILDE PIERRETTE THERESIE, décédée le 14/03/2012 à ALES (30) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Ref. 0348012653CS.

#### LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN

Nous vous assurons les meilleurs délais de parution. Nous vous délivrons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs de journaux.

### Midi Libre

VOTRE JOURNAL EST LOCAL VOTRE CONSEILLER AUSSI



A votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 14h

**04 3000 30 34**

N° non surtaxé

Abonnements@midilibre.com

Accédez à votre compte en ligne sur **Midilibre.fr**

pour consulter ou régler vos factures, mettre à jour vos coordonnées et vos informations bancaires, lire votre journal numérique\*

Créez votre compte !

- ✓ Munissez-vous de votre numéro d'abonné et de votre adresse mail
- ✓ Rendez-vous sur le site [profil.midilibre.fr](http://profil.midilibre.fr)
- ✓ Téléchargez l'application Midi Libre, Le Journal pour une lecture optimisée et mobile.

\*Réservé aux particuliers abonnés 6 jours ou 7 jours/7

## Les petites annonces entre particuliers

# Votre rendez-vous Immobilier

Parution **mardi, jeudi, dimanche**  
**04 3000 7000**

Rédigez votre petite annonce ou connectez-vous sur [www.midilibre-annonces.com](http://www.midilibre-annonces.com)

(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Choisissez votre formule et votre édition

(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

### Immobilier - Sans photo

Éditions	Formule trio	Formule trio • 2 semaines
	• simple (3 jours)	(6 jours)
<input type="checkbox"/> Toutes éditions	<input type="checkbox"/> 20€ (une édition)	<input type="checkbox"/> 30€ (une édition)
<input type="checkbox"/> Aude	<input type="checkbox"/> 30€ (deux éditions)	<input type="checkbox"/> 48,50€ (deux éditions)
<input type="checkbox"/> P.-O.	<input type="checkbox"/> 63,50€ (toutes éditions)	<input type="checkbox"/> 90€ (toutes éditions)
<input type="checkbox"/> Gard-Lozère	<b>Formule trio</b>	<b>Ligne supplémentaire</b>
<input type="checkbox"/> Aveyron	• 3 semaines (9 jours)	<input type="checkbox"/> 3,50€ (une édition)
<input type="checkbox"/> Hérault	<input type="checkbox"/> 43,50€ (une édition)	<input type="checkbox"/> 8€ (deux éditions)
	<input type="checkbox"/> 63,50€ (deux éditions)	<input type="checkbox"/> 10,50€ (toutes éditions)
	<input type="checkbox"/> 117€ (toutes éditions)	

**Par courrier** Votre annonce passera sous 48 h après réception de votre règlement, selon le jour de parution. Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :

**L'AGENCE MidiMédia - Service petites annonces - Rue du Mas de Grille - 34430 Saint-Jean-de-Védas**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Gagnez du temps et contactez-nous par téléphone

Votre annonce avec paiement par carte bancaire au **04 3000 7000** service particuliers.



**Nous assurons toutes vos formalités**

Publiez votre annonce légale sur **legale-online.fr** ou contactez-nous au **04 3000 2020**